



Marthe POGGI  
Sébastien POGGI



NOTAIRES

Successeurs de la SCP POGGI & FABIANI  
Et de Me SEATELLI

39, BOULEVARD PAOLI  
20200 BASTIA (Haute  
Corse)

Téléphone : 04.95.31.12.63  
Télécopie :  
04.95.32.55.94  
marthe.poggi@notaires.fr  
sebastien.poggi@notaires.fr

CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES  
19 Cours Général Leclerc  
Résidence NAPOLEON  
20000 AJACCIO

Par mail : [cr.ajaccio@notaires.fr](mailto:cr.ajaccio@notaires.fr)

NOTORIETE PRESCRIPTIVE (Marc VINCENTI)  
1004632 /MP /LC /

Bastia , le 20 février 2025

Monsieur le Président,

Dans le cadre des dispositions concernant la reconstitution de titres de propriété, je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe un avis de création du titre de propriété, transmis au journal CORSE MATIN ainsi qu'aux mairies de TALASANI et TAGLIO ISOLACCIO.

Je vous remercie de bien vouloir publier cet avis sur le site dédié du Conseil Régional des Notaires de Corse, et le transmettre à la Préfecture ainsi qu'à la Collectivité de Corse, aux fins de publication sur leur site respectif.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

P/O Maître Marthe POGGI

## AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Suivant acte reçu par Maître Marthe POGGI, Notaire à BASTIA (20200) 39 boulevard Paoli, le 17 février 2025

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la Loi du 6 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil, des personnes suivantes :

- Monsieur **Jean Félix VINCENTI**, demeurant à TALASANI (20230) Village, place de la Mairie.
- Monsieur **François-Marie VINCENTI**, demeurant à TALASANI (20230) Village - place de la Mairie.
- Monsieur **Jean-Baptiste VINCENTI**, époux de Madame Bernadette Rita **OSTERTAG**, demeurant à TALASANI (20230), 5 Piazza Sulana
- Madame **Valérie Florence Marie Thérèse DUMAS**, demeurant à TALASANI (20230), 385 A Strada Di A Pughjola.
- Monsieur **Ludovic Jean-François DUMAS**, demeurant à FAUCON (84110), 185 B, Montée de la Pinède.
- Monsieur **Alban Vincent Marc René DUMAS**, époux de Madame Caroline Claude Marie **GOUDET**, demeurant à TALASANI (20230) Place Sulana.

Désignation des biens :

**A TAGLIO-ISOLACCIO ( 20230 ) : Des parcelles de terre cadastrées :**

- Section B numéro 484 lieudit BOTTACCIAJA, pour 02ha 37a 17ca.
- Section B numéro 485 lieudit BOTTACCIAJA, pour (00ha 28a 90ca.
- Section C numéro 42 lieudit MIGLIARE, pour 01ha 16a 73ca.
- Section C numéro 139 lieudit COSTATI, pour 00ha 19a 72ca.
- Section E numéro 154 lieudit TIZZONE, BND pour 32a 04ca à prendre sur 64a 08ca.

**A TALASANI (20230) : Des parcelles de terre cadastrées :**

- Section B numéro 37 lieudit SCALONATE, BND pour 06a 92ca, à prendre sur 27a 69ca.
- Section B numéro 44 lieudit LEZINAJA, pour 77a 73ca
- Section B numéro 214 lieudit PRIGNANI, BND pour 02a 19ca, à prendre sur 08a 77ca.
- Section B numéro 280 lieudit RUTA, pour 16a 00ca.
- Section B numéro 285 lieudit RUTA, pour 18a 00ca.
- Section B numéro 287 lieudit RUTA, pour 07a 20ca.
- Section B numéro 293 lieudit RUTA, pour 92a 95ca
- Section B numéro 534 lieudit SAMBUCOLI, pour 46a 51ca.
- Section B numéro 802 lieudit GROTTA, pour 15a 72ca.
- Section C numéro 513 lieudit FIUME, pour 05a 39ca).

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 : « *Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière.* »

Adresse mail de l'étude : marthe.poggi@notaires.fr

POUR AVIS

Me Marthe POGGI, Notaire

